

Compte- rendu CMR Volley-ball

Date: 02 octobre 2025

1. **Objet:** Préparation de la saison: arbitres et équipes

2. **Participants principaux:**

1. VERGIAT Gaylor DRSU
 2. Karine (Responsable du pôle arbitrage et pole sportif)
 3. Vincent G (Service civique)
 4. Représentants des différentes Associations Sportives (AS)
-
3. Dominique ROLAND - Lyon 1 Laurent GUYOTOT - Lyon 1
 4. Thierry BOUVIER - Lyon 1 Thibaut MATONNET - Lyon 1
 5. Catherine LEROUX - Lyon 2. Amin GRAGUEG - Lyon 2
 6. Alex MILLOT - Lyon 3. Richard NEMETH - ENS
 7. Loïc THOMAS – INSA. Marie JAUSSAUD - INSA
 8. Simon CHALTON – ECL. Julie GROS - ENTPE
 9. Anne-Cécile BLANCHARD – EML. Emma EL ACHKAR - ECAM
 10. Arno BRAZ – CPE. Romain MARTINS - CPE
 11. Zoe DINELLI – CPE Anaëlle LECLERC – ESA
 12. Arthur MOREL – ESA. Arthur BLANCHARD - ISARA
 13. Félix OLLIVIER – ISARA Isabella WALKER - VETO
 14. Maxence – VETO Theo FIEVET – ESME
 15. Daphné LAFARGE – ESSC Florent MAILLARD-SALIN - CESI
 16. Clément KEVENHORSTER – ENISE



Résumé des Décisions et Actions Clés

- **Formation des Arbitres:** Les dates de formation en présentiel sont fixées aux 4, 12 et 17 novembre. Une réunion d'information **obligatoire** pour tous les arbitres (nouveaux et anciens) aura lieu le **mercredi 8 octobre à 18h30**.
- **Licences d'Arbitre (via MySportU):** Le processus de prise de licence pour les arbitres est entièrement dématérialisé sur MySportU. Les arbitres doivent désormais prendre leur licence eux-mêmes via leur AS. La licence est gratuite pour les étudiants déjà licenciés sportifs.
- **Engagement des Équipes:** Toutes les équipes doivent être engagées sur la plateforme MySportU **d'ici mardi prochain**. L'affiliation de l'AS est un prérequis. Le nom des équipes doit suivre le format "NOM_AS + Numéro" (ex: NS1, NS2).
- **Quota d'Arbitres:** La règle est maintenue: les AS engageant 4 équipes ou plus doivent fournir au moins un arbitre (formé ou en formation) pour pouvoir participer à la deuxième phase du championnat.
- **Constitution des Poules:** Les niveaux et créneaux des équipes ont été ajustés durant la réunion. Les organisateurs finaliseront les poules et les calendriers et les enverront pour validation d'ici lundi prochain au plus tard.
- **Démarrage du Championnat:** La date de début de la première phase est fixée au **16 octobre**.

Détails de la Discussion

1. Animation de Rentrée et Assurance

17. **Constat:** Faible participation à l'animation de rentrée en raison de l'obligation pour les participants d'être licenciés.
18. **Problématique:** De nombreux étudiants ne sont pas encore licenciés en début de saison. La question de la couverture d'assurance pour des événements promotionnels ouverts aux non-licenciés a été soulevée.
19. **Décision:** Le sujet de la couverture d'assurance pour les non-licenciés lors d'événements promotionnels sera étudié pour l'avenir. Pour l'instant, la licence reste obligatoire pour participer.



2. Pôle Arbitrage (Piloté par Karine)

a. Formation des Arbitres

20. **Formateur:** Thibaut Matonnet assurera de nouveau la formation.

21. **Format:** Les sessions seront plus interactives, basées sur des échanges après visionnage de vidéos envoyées en amont.

22. **Dates Clés:**

1. **Formation théorique (présentiel):** 4, 12 et 17 novembre, de 18h30 à 20h30.
2. **Réunion de rentrée des arbitres (obligatoire):** Mercredi 8 octobre à 18h30 à l'amphithéâtre de l'UFRAPS. La présence est cruciale en raison de nombreux changements de règles.

23. **Formation interne:** Les AS peuvent former leurs propres arbitres, mais doivent en informer Karine pour qu'ils puissent passer l'examen officiel (CEA1) et être éligibles à la passerelle fédérale.

b. Processus de Prise de Licence via MySportU

24. **Changement majeur:** Les arbitres doivent désormais prendre leur licence eux-mêmes sur le site MySportU. en se rattachant à leur AS.

25. **Tarification:**

1. **0 €** pour un étudiant déjà titulaire d'une licence sportive.
2. Prix défini par l'AS pour un étudiant non-sportif (recommandation de ne pas dépasser 5 €).
3. **5 €** pour un arbitre non-étudiant (licence de ligue).

26. **Validation:** Un double processus de validation est nécessaire: d'abord par l'AS, puis par la ligue.

27. **Risque identifié:** La complexité du nouveau système pourrait entraîner des oublis. Les responsables d'AS sont invités à être vigilants et à relancer Karine si un de leurs arbitres n'est pas désigné.

c. Quotas et Sanctions

28. **Règle:** Une AS avec 4 équipes ou plus doit fournir un arbitre.



29. **Sanction:** Le non-respect de cette règle entraîne l'impossibilité pour l'équipe de participer à la phase 2 du championnat (phase qualificative). Il est possible de régulariser la situation en cours de phase 1.

3. Organisation du Championnat et Outils Numériques

a. Engagement des Équipes sur MySportU

30. **Échéance:** Les responsables d'AS doivent engager leurs équipes sur MySportU **d'ici mardi prochain**.
31. **Prérequis:** L'AS doit être affiliée pour pouvoir engager des équipes.
32. **Processus:**
- Les AS créent leurs équipes en respectant la nomenclature (ex: "ENS1", "Lyon 2").
 - Karine et les organisateurs assigneront ensuite ces équipes aux poules et niveaux correspondants.

b. Feuille de Match Numérique

33. **Vision future:** L'objectif à terme est de dématérialiser les feuilles de match via MySportU. Cela impliquera que les listes de joueurs par équipe soient à jour avant chaque match pour vérification par l'arbitre.
34. **Statut actuel:** Ce système n'est **pas encore en place**. Pour cette saison, le format papier est maintenu.

c. Gestion des Forfaits

35. **Débat:** La règle actuelle (prévenir 24h avant sous peine d'amende de 50 €) a été discutée. Certains jugent le délai trop court, notamment avec des entraînements le mercredi soir.
36. **Décision:** La règle est maintenue pour fournir un cadre et protéger les arbitres qui se déplacent. Cependant, une communication rapide et le bon sens prévalent. La priorité absolue est de défrayer l'arbitre s'il se déplace pour un match annulé tardivement.

4. Constitution des Poules et Niveaux

37. Une longue session de travail a eu lieu pour ajuster les engagements des équipes féminines et masculines sur les différents niveaux (A1, A2, A3, A4) et les créneaux horaires (14h, 16h, 18h, 20h).



38. Des problèmes techniques ont perturbé la participation des membres à distance.
39. **Décision finale:** Les ajustements ont été enregistrés. Les organisateurs vont maintenant construire les poules de manière équilibrée et préparer les calendriers. Ces documents seront envoyés à tous pour une validation finale.
-

Plan d'Action

Action	Responsable	Échéance
Affilier son AS (si ce n'est pas déjà fait).	Responsables des AS concernées	Immédiatement
Engager toutes les équipes sur la plateforme MySportU.	Tous les responsables d'AS	Mardi prochain
Informers les arbitres de la réunion obligatoire du 8 octobre.	Tous les responsables d'AS	Immédiatement
Finaliser la composition des poules et les calendriers.	Karine / Organisateurs	Lundi prochain (max)

